

	<b>Aéro-Club de Suisse</b> <b>Fédération Suisse de Parachutisme</b>	
<b>Instructeur PAC –</b> <b>Confirmation de cours de rafraîchissement</b>		<b>02-15f</b>
Valable dès : Avril 2005	Approuvé par le comité de Swiss Skydive	Page 1 de 1

**Demandeur/candidat :**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Licence No :** \_\_\_\_\_

**Actif à l'école suivante :** \_\_\_\_\_

**Nombre total de sauts année civile passée :** \_\_\_\_\_

**Nombre de sauts PAC année civile passée :** \_\_\_\_\_

« Je soussigné, titulaire d'une licence PAC de Swiss Skydive, confirme n'exercer mes activités seulement dans le cadre des directives/règles/recommandations en vigueur. En particulier, je n'exerce mes activités d'instructeur PAC en Suisse seulement dans le cadre et sous surveillance d'une école reconnue par Swiss Skydive (conformément à la directive 01-01). Je suis conscient qu'une infraction aux directives de Swiss Skydive peut être suivie par le retrait de mes licences de Swiss Skydive et entraîner d'autres sanctions du côté de la Swiss Skydive ».

Signature du candidat : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Programme du cours de rafraîchissement :**

Le cours de rafraîchissement est réalisé par un instructeur PAC de Swiss Skydive expérimenté et actif qui peut être nommé par le directeur de l'école.

- Formation et encadrement de débutants PAC/d'élèves PAC
- Largage de débutants PAC/d'élèves PAC
- Initiation à l'assistance radio/remise à niveau en assistance radio pour de débutants PAC/élèves PAC
- Pliage de parachutes d'école
- Infrastructure et organisation (en cas d'urgence) de l'école
- Directives et recommandations concernant l'école
- Au moins 1 saut PAC satisfaisant avec un instructeur PAC de Swiss Skydive expérimenté et actif comme élève.

**Le candidat a réussi le cours de rafraîchissement. Il est assez bien entraîné.**

**Signature de l'examineur :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

Le directeur de l'école confirme que le candidat remplit les exigences conformément à la directive de Swiss Skydive et qu'il a prouvé avoir fait le nombre minimal de sauts. Il sera de nouveau employé et formé à l'école de parachutisme de Swiss Skydive.

**Signature du directeur de l'école :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_